

## Contrats de subvention en vertu de l'art. 101<sup>bis</sup> LAVS

Nom de l'organisation	Subvention annuelle (plafond financier)	Durée du contrat de subvention	Prestations subventionnées (art. 101 <sup>bis</sup> , al. 1, let. a à d, LAVS)	Objectif général de tous les contrats de subvention : soutien à la mise en œuvre de la stratégie du Conseil fédéral en matière de politique de la vieillesse <sup>1</sup> Autres objectifs du contrat de prestations :
Pro Senectute Suisse, Zurich <a href="http://www.pro-senectute.ch">www.pro-senectute.ch</a>	54 mio <sup>2</sup>	2022-2025	Coordination et développement ; consultation sociale, travail social communautaire, aide à domicile <sup>3</sup> , cours pour les personnes vulnérables	Promouvoir l'autonomie et l'indépendance des personnes âgées, en particulier des personnes vulnérables, afin qu'elles puissent vivre le plus longtemps possible à domicile.
Croix-Rouge suisse, Berne <a href="http://www.redcross.ch">www.redcross.ch</a>	12,8 mio <sup>4</sup>	2022-2025	Coordination et développement; soutien à domicile <sup>3</sup> , c.-à-d. service de visite et d'accompagnement, alarme Croix-Rouge et service de transports par des bénévoles, cours, formation d'auxiliaire de santé CRS	En collaboration avec d'autres organisations et avec les autorités publiques, garantir une offre de soutien pour les personnes âgées coordonnée et adaptée à leurs besoins. Les prestations de soutien contribuent à maintenir ou à améliorer l'autonomie, la capacité d'agir, l'intégration des personnes âgées et leur participation à la vie sociale.
Association suisse des services d'aide et de soins à domicile, Berne <a href="http://www.spitex.ch">www.spitex.ch</a>	1,54 mio <sup>5</sup>	2019-2022	Coordination et développement ; soutien à la formation continue de personnel auxiliaire (cours de base pour aides à domicile)	Promouvoir l'aide et les soins professionnels à domicile pour favoriser le maintien à domicile.
Association Alzheimer Suisse, Yverdon-les-Bains <a href="http://www.alz.ch">www.alz.ch</a>	1,21 mio <sup>6</sup>	2021-2024	Coordination et développement ; conseil (téléphone Alzheimer), soutien des activités suivantes : vacances Alzheimer, groupes d'entraide pour les proches, rencontres pour malades et cafés Alzheimer	En tant qu'association faitière nationale spécialisée dans les questions de démence, Alzheimer Suisse, en coordination avec ses sections cantonales, met à la disposition des personnes atteintes de démence, de leurs proches et des spécialistes une offre d'information, de conseil et de soutien coordonnée à travers la Suisse. L'intégration des personnes touchées directement ou indirectement par la démence (les personnes malades et leurs proches) dans leur environnement social est favorisée.
CURAVIVA Association des homes et institutions sociales suisses, Berne <a href="http://www.curaviva.ch">www.curaviva.ch</a>	1,06 mio	2019-2022	Coordination et développement	Développer et diffuser des modèles, concepts et projets innovateurs afin que les personnes du quatrième âge puissent vivre de la façon la plus autonome possible jusqu'à la fin de leur vie, et cela dans des formes d'habitats qu'elles ont choisies et qui sont conformes à leurs besoins, et qui ne font pas partie du domaine stationnaire.
Association suisse de la maladie de Parkinson, Egg <a href="http://www.parkinson.ch">www.parkinson.ch</a>	0,6 mio <sup>7</sup>	2021-2024	Coordination et développement ; conseil, séminaire avec un caractère de conseil, groupes d'entraide	Promouvoir une vie active et autonome des personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Mettre en place une offre coordonnée d'information, de conseil et de soutien pour les personnes touchées par la maladie de Parkinson (y compris les proches et le personnel spécialisé).
Conseil suisse des aînés CSA, Bern <a href="http://www.ssr-csa.ch">www.ssr-csa.ch</a>	0,3 mio	2019-2022	Coordination et développement	Représenter et défendre les intérêts des personnes âgées, en particulier les personnes vulnérables, afin que leurs besoins en matière d'autonomie, indépendance et dignité soient pris en compte dans les processus de décisions politiques ainsi que par les fournisseurs de prestations.
GERONTOLOGIE CH, Berne <a href="http://www.gerontologie.ch">www.gerontologie.ch</a>	0,3 mio	2020-2023	Coordination et développement	En tant que plateforme interdisciplinaire des spécialistes du domaine de la vieillesse, mettre en relation les expert-e-s et les institutions afin de favoriser l'échange de connaissances et de développer une prise en charge coordonnée des personnes âgées, dans le but de renforcer leur autonomie et indépendance.

Dernière modification : 01.2022

<sup>1</sup> Stratégie en matière de politique de la vieillesse. Rapport du Conseil fédéral du 29 août 2007 donnant suite au postulat Leutenegger Oberholzer du 3 octobre 2003 (03.3541).

<sup>2</sup> Sur ce total, un montant maximal de CHF 45.3 millions par an est réparti entre les sections cantonales de Pro Senectute.

<sup>3</sup> Ces prestations sont subventionnées à condition d'être fournies par des bénévoles.

<sup>4</sup> Sur ce total, un montant maximal de CHF 11,6 millions par an est réparti entre les associations cantonales Croix-Rouge.

<sup>5</sup> Sur ce total, un montant maximal de CHF 260 000 par an sert à soutenir la formation de personnel auxiliaire (cours de base pour aides à domicile).

<sup>6</sup> Sur ce total, un montant maximal de CHF 305 000 par an est réparti entre les sections cantonales de l'Association Alzheimer Suisse.

<sup>7</sup> Sur ce total, un montant maximal de CHF 147 000 par an est prévu pour des activités locales (groupes d'entraide) de Parkinson. (L'association n'a pas de sections cantonales indépendantes.)